



Élections européennes du 26 Mai 2019 : Après la désignation des candidat.e.s, cap sur la stratégie

Motion de cadrage

Exposé des motifs

Lors du Conseil fédéral des 9 et 10 juin 2018, la motion F : « *Motion de cadrage Élections européennes du 26 Mai 2019 : Modalités de désignation* », présentée par Bruno Bernard pour le Bureau Exécutif (BE) a retenu l'attention des conseillers fédéraux et fait l'objet de longs débats tant dans l'atelier du samedi matin qu'au moment du vote.

« ... *La nécessité d'entrer au plus vite dans la campagne avec l'ensemble des Verts européens ...* » est affirmée comme l'une des conditions nécessaire au succès de notre campagne et à l'obtention d'un résultat électoral à 2 chiffres.

Or, depuis 3 mois que s'est-il passé ?

Selon les modalités, dites de consensus, la liste des 16 premier.e.s candidat.e.s est votée par les adhérent.e.s. Cette démarche doit « *accélérer la mise en campagne et permettre de passer des Journées d'été plus apaisées avec des désignations internes déjà opérées* ».

C'était sans compter sur les déclarations d'élu.e.s ou de dirigeant.e.s d'EÉLV concernant le choix de notre stratégie pour les européennes qui sont allé jusqu'à donner des réponses contradictoires dans les médias : autonomie pour les uns, alliance pour les autres.

Durant ces Journées d'été, articles et interviews se sont succédés, desservant gravement le début de campagne et faisant monter l'incompréhension chez les militant.e.s.

Il devient donc urgent de fixer démocratiquement et d'assumer enfin une orientation politique commune pour cette campagne. Cette orientation collectivement fixée permettra de délivrer un discours cohérent et audible par le public.

MOTION

Le Conseil fédéral (CF) rappelle que sera soumis au vote des adhérent.e.s les projets d'accord politiques permettant d'arrêter la constitution d'une liste afin de les impliquer davantage dans la campagne. Le Conseil fédéral sera informé de ces éventuels projets d'accord.

Le Conseil fédéral de décembre se prononcera si nécessaire sur une date de fin de négociations et sur une date limite de vote des adhérent.e.s.

Le Bureau Exécutif informera des discussions en cours, a minima tous les 15 jours, la Commission permanente électorale (CPE) et les secrétaires régionaux. Ces dernier.e.s ont pour mission de répercuter, à chaque fois que nécessaire, l'information auprès des adhérent.e.s.

Le Conseil fédéral proposera au vote des adhérent.e.s, lors de la prochaine consultation, la présence de Damien Carême sur la liste des européennes, intercalée entre les candidatures de Yannick Jadot et David Cormand.

L'ensemble des élu.e.s de la liste s'engage à siéger dans le même groupe politique que les autres élu.e.s du Parti Vert Européen.

Lors du Conseil fédéral de décembre sera présenté le plan de campagne : axes prioritaires, grands événements programmés, organigramme, éléments financiers...

56 pour, 3 contre, 14 blancs